

Image not found or type unknown



Vente de vehicules suite a un deces

Par **forlasson**, le **04/06/2008** à **16:14**

Suite au deces de mon pere nous avons vendus ces deux vehicules , le notaire a encaisser les cheques . nous lui demandons de partager cet argent celui ci refuse en nous stipulant que l on doit attendre la vente de la maison et que le partage aura lieu apres. Donc est il en droit de refuser de nous donner l argent des vehicules . merci pour vos reponses

Par **novice43**, le **04/06/2008** à **20:30**

bonjour,rnrnLisez ce qui suit :rnrn<http://www.net-iris.fr/forum-juridique/succession-donation/3475-acompte-droits-de-succession.html>rnrncordialement,